



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Lutte aux espèces exotiques envahissantes aquatiques : la MRC invite les citoyens et les plaisanciers à redoubler d'efforts

Magog, le 12 février 2019 – Plus tôt aujourd'hui, la MRC de Memphrémagog et ses partenaires ont tenu une séance d'information sur les espèces exotiques envahissantes aquatiques, et plus particulièrement sur la présence de moules zébrées dans la région.

Rappelons qu'en juillet dernier, malgré les efforts déployés depuis plusieurs années, les patrouilleurs du Memphrémagog Conservation inc. (MCI) ont repéré des colonies bien établies de moules zébrées dans le lac Memphrémagog. La MRC et la Ville de Magog ont alors immédiatement mis sur pied une table de concertation, qui a rapidement élaboré un plan d'action pour arrimer les efforts régionaux et réduire les risques liés à la prolifération des espèces exotiques envahissantes aquatiques dans les plans d'eau.

« La MRC et ses partenaires ont fait beaucoup de travail depuis l'été dernier. Nous souhaitons profiter de cette période plus tranquille de l'année pour rencontrer les membres des associations de lac et les citoyens pour les informer des actions qui ont déjà été réalisées et des autres à venir », dit M^{me} Lisette Maillé, présidente du comité consultatif en développement durable de la MRC.

Dès le début du mois d'août, les préposés des stations de lavage ont été appelés à redoubler d'efforts pour sensibiliser les plaisanciers à l'importance de laver les embarcations avant d'accéder à un plan d'eau. D'ailleurs, tous les préposés reçoivent une formation annuelle obligatoire, qui comprend des volets théorique et technique.

En août et septembre, les partenaires ont travaillé à documenter l'ampleur du phénomène dans la région. Des colonies de moules zébrées ont été décelées dans la section nord du lac Memphrémagog entre la pointe Gibraltar et la baie de Magog, mais rien du côté américain. L'espèce est présente également dans la rivière Magog et le lac Magog. Aucune n'a encore été signalée dans le lac Massawippi.

Comme la concentration de calcium et le PH dans un lac permettent d'évaluer sa vulnérabilité à l'introduction de la moule zébrée, des échantillons ont été prélevés dans les différents lacs sur le territoire. Les résultats démontrent que les lacs Magog, Memphrémagog et Massawippi, ainsi que les rivières Magog, Massawippi et Tomifobia sont hautement à risque.

En 2019, les partenaires de la table de concertation poursuivront la collecte de données afin de mieux caractériser la situation et d'en suivre l'évolution.

Des corvées bénévoles seront organisées pour enlever manuellement les moules zébrées et les éliminer de façon sécuritaire.

Une grande campagne de sensibilisation sur le thème « Nettoyer, vider, sécher » sera déployée. De l'avis de tous les spécialistes, effectuer ces trois actions simples, efficaces et à la portée de tous est la seule et unique façon de prévenir l'introduction des espèces exotiques envahissantes aquatiques, quelles qu'elles soient. Le lavage gratuit des embarcations continuera à être offert aux stations de lavage des lacs Memphrémagog et Massawippi. « Les grands plans d'eau sont une richesse qui appartient à tous. Il appartient donc à tous, tant aux plaisanciers qu'aux citoyens, de faire les efforts nécessaires pour en préserver la qualité et l'intégrité écologique », conclut M^{me} Maillé.

La table de concertation sur les espèces exotiques envahissantes aquatiques de la MRC de Memphrémagog réunit des représentants des villes de Magog et de Sherbrooke, du MCI, du Parc régional Massawippi, de Bleu Massawippi, de l'Association pour la protection du lac Magog et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Des biologistes du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) agissent à titre de conseillers scientifiques.

– 30 –

Sources :

Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

Lisette Maillé
Présidente, Comité consultatif en développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

Alexandra Roy
Coordonnatrice de projets en développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 332

